

COMMUNIQUÉ COVID-19

23 mars 2020

À tous nos clients, partenaires et fournisseurs

À la suite des derniers développements en lien avec le coronavirus (COVID-19), nous sommes d'avis qu'il est impératif d'informer nos collaborateurs d'affaires des mesures de sécurité prises chez Location Blais.

Dans une perspective préventive, nous avons implanté les mesures suivantes :

- Des mesures d'hygiène strictes sont exigées pour tous les membres de notre personnel ;
- Nous avons identifié toutes nos zones à grands nombre de touchers et exigé des procédures et fréquences de nettoyage rigoureuses ;
- Nous demandons à tous de modifier leur façon de saluer les gens, ce qui signifie que la poignée de main ainsi que la bise sont proscrites ;
- Que ce soit lors du contact avec un client ou entre employés, nous exigeons une distance d'au moins deux (2) mètre entre ces deux personnes ;
- Nous demandons d'éviter tout rassemblement entre personnes et de favoriser les communications par téléphone ou visioconférence ;
- Nous demandons à notre clientèle de payer par carte et d'utiliser nos services de commandes par téléphone et de livraison ;
- Les déplacements d'affaires hors région ne sont plus autorisés depuis le 12 mars 2020 ;
- Les voyages hors Canada de l'ensemble du personnel ne sont plus autorisés depuis le 12 mars 2020 ;
- Les employés qui reviennent d'un voyage à l'étranger, peu importe le pays, qu'ils aient des symptômes ou non, doivent se mettre volontairement en isolement jusqu'à ce que ce délai de 14 jours soit atteint ;
- Toute l'information et les directives relatives au COVID – 19 est transmise quotidiennement et à la disposition des employés ;
- Tout membre du personnel éprouvant des symptômes doit immédiatement nous en informer et consulter un professionnel de la santé ;
- Un plan de mesures d'urgence a été élaboré par la direction afin de faire face à cette situation.

La sécurité de tous est une valeur fondamentale chez Location Blais, c'est pourquoi nous demandons à tous les visiteurs de nos établissements de prendre les mêmes précautions que celles qui sont demandées à nos employés. Afin de respecter les mesures préventives avec nos collaborateurs d'affaires, soyez assurés que tous les membres de notre personnel ont reçu la directive de se tenir informés des instructions / politiques relatives au COVID – 19 qui ont été mises en place par votre entreprise.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre précieuse collaboration face à cette situation. Soyez assurés que nous communiquerons régulièrement avec vous au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Si vous avez de plus amples questions ou que vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : info@locationblais.ca

Veuillez agréer mes salutations distinguées,



François Barrette
Directeur général